



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES CLASSES MOYENNES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET
ARTISANAT.
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
Unité Nationale de Coordination

Kinshasa, le 01 SEP 2020

N.Réf: 460/08/UCP-PADMPME/09/2020

Transmis copie pour information à :

- Cellule de passation des marchés.

à Kinshasa / Gombe

Au Cabinet BPRES
Tel. : +243 896 668 276
E-mail : nixonbwami@gmail.com
à Kinshasa/RDC

Concerne : Crédit IDA N°H6287-ZR Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, PADMPME

Sélection d'un Consultant (cabinet/firme) en qualité d'agence conseil pour le renforcement de la mise en œuvre des actions de communication du PADMPME

Lettre d'intention d'attribution du marché.

Madame, Monsieur,

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

- a) demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Proposition, et/ou
- b) soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

1. Consultant retenu :

Nom :	<i>Bureau pour la Promotion, la Recherche et les Etudes Statistiques Sarl, BPRES</i>
Adresse :	<i>Sise 01 Avenue Colonel Ebeya Kinshasa/Gombe</i>
Prix du Marché :	<i>98 468,75 USD TTC</i>

2. Consultants retenus sur la liste restreinte

Nom du Consultant	Proposition remise	PTC Note technique globale	Proposition financière (si applicable)	Montant évalué de la Proposition financière (si applicable)	Note pondérée globale et rang de classement (si applicable)
Bureau pour la Promotion, la Recherche et les Etudes Statistiques Sarl, BPRES	<i>oui</i>	Critère (i) : 8,2 Critère (ii) : 31,70 Sous-critère a 1 : 16,20 2 : 15,50 Critère (iii) : 42,70 Sous-critère b 1 : 15,70 2 : 13,60 3 : 13,40 Note globale : 82,60			Note pondérée : <i>NA</i> Rang de classement : <i>1er</i>
Idea Consult – Images SBS	<i>Non</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>
Sayanza	<i>Non</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>
Centre de Communication et d'éducation pour la Santé et le Développement	<i>Non</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>
B-MAP	<i>Non</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>	<i>NA</i>

3. Consultants retenus après l'évaluation des propositions techniques :

Soumissionnaire	Nationalité	Pourcentage
Bureau pour la Promotion, la Recherche et les Etudes Statistiques Sarl, BPRES	RDC	82,60 %

4. Motif(s) pour le(s)quel(s) votre Proposition n'a pas été retenue :

La méthode de sélection prévue pour cette activité étant celle fondée sur la qualification du Consultant, et en application des dispositions pertinentes du paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié par la Banque Mondiale, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et en août 2018, la Commission d'évaluation propose à la Commission des marchés de retenir le cabinet BPRES classé premier en ordre utile sur la liste restreinte et qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, puis l'inviter à soumettre ses Propositions technique et financière qui soient conformes et acceptables aux fins de négociations de contrat.

5. Comment demander un débriefing :

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Proposition. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

6. Comment formuler une réclamation :

Vous pouvez soumettre une réclamation relative à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter une réclamation. Votre réclamation doit être présentée durant la Période d'attente et reçue par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer aux Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement, en date de juillet 2016 (Règles de Passation de Marchés) (Annexe III). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée « Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Consultant ayant remis une proposition dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
2. La réclamation peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
3. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.
4. Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Règles de Passation de Marchés (comme décrits à l'Annexe III).

7. Période d'attente l'heure et la date limite d'expiration :

La Période d'attente est minuit le 15 septembre 2020 à 23h59' (heure local). La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation.

Veillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de notre parfaite considération.


MANGALA NGONGO Alexis
Coordonnateur National

